

## ENSEIGNANT(E) EN MUSIQUE



### NOTRE MISSION

Former l'esprit, le cœur et le corps des jeunes et les préparer à contribuer positivement à la société.

Le Collège Notre-Dame applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et il encourage les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à soumettre leur candidature.

Joignez une organisation qui se distingue par son milieu de travail stimulant et son personnel compétent, disponible et attentionné. Le Collège Notre-Dame s'avère un choix incontournable.

Nous recherchons un(e) **enseignant(e) en musique** pour combler une tâche à temps partiel en remplacement d'un congé d'invalidité pour une durée indéterminée.

Sur un cycle de 18 jours, la tâche comprend :

- 1 groupe de 6 périodes en 1<sup>re</sup> secondaire
- 2 groupes de 6 périodes en 2<sup>e</sup> secondaire

Travailler au Collège Notre-Dame, c'est contribuer au projet éducatif d'une grande école riche de son histoire et de sa place de choix dans le système scolaire québécois.

### QUALIFICATIONS REQUISES

Détenir ou être en voie d'obtenir un brevet d'enseignement au secondaire dans la discipline concernée, ou présenter un profil de formation jugé pertinent.

**DATE LIMITE POUR POSTULER :** 28 janvier 2026



**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** 3 février 2026

### INTÉRESSÉ.E?

Veuillez faire parvenir votre CV et lettre de motivation à :

[cv@collegenotredame.com](mailto:cv@collegenotredame.com)



Assurances collectives

Régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP)

Formations internes et externes payées

Échelles salariales équivalentes à celles des enseignant(e)s du secteur public

Environnement de travail collaboratif et dynamique